

APPEL DE PROJETS

TISSÉ SERRÉ – Parcours d’accompagnement 2024-2025

Culture Laurentides en collaboration avec Économie sociale Laurentides vous invitent à déposer votre candidature dans le cadre de l’appel de projets **TISSÉ SERRÉ - Parcours d’accompagnement 2024-2025**

DATE LIMITE POUR DÉPOSER : 19 AVRIL À 12 H

L’appel s’adresse aux personnes qui souhaitent bénéficier d’un accompagnement pour développer une démarche de mutualisation en culture. La demande d’accompagnement peut être faite pour l’entièreté de la démarche ou seulement une des étapes.

Participer au parcours d’accompagnement de TISSÉ SERRÉ, c’est avoir la possibilité d’être suivi avec un·e coach, assister à des ateliers et formations déterminées spécifiquement pour l’avancement de votre démarche de mutualisation et puis inévitablement, tisser des liens serrés avec le milieu culturel des Laurentides !

Dans ce document :

- À qui s’adresse l’appel de projets
- Critères d’admissibilité
- Description du parcours d’accompagnement
- Engagements liés au parcours
- Calendrier
- Soumettre un projet

À qui s'adresse l'appel de projets :

Aux artistes de niveau professionnel et de la relève professionnelle, travailleur·euse·s de la culture salarié·e·s ou autonomes ainsi que les organisations culturelles professionnelles des Laurentides.

Des partenaires d'autres secteurs pourront participer en autant que la démarche est portée par un·e membre de Culture Laurentides.

Critères d'admissibilité :

- La démarche de mutualisation est constituée d'une équipe d'au minimum 2 individus et/ou organisations, dont au minimum une (1) organisation ou une (1) artiste qui est membre professionnel actif de Culture Laurentides ;
- La démarche de mutualisation se déploie sur le territoire des Laurentides ;
- La démarche de mutualisation répond à au moins une des cibles recherchées de TISSÉ SERRÉ :
 - Mettre en valeur les forces et le savoir-faire du milieu culturel des Laurentides.
 - Créer ou consolider des liens entre des promoteurs culturels pour réaliser ensemble des initiatives que les organismes, les artistes et travailleurs culturels ne pourraient mener individuellement.
 - Favoriser un réflexe et une autonomie de partage autour d'offres/besoins ou d'enjeux communs.
 - Trouver des solutions novatrices à des besoins ou enjeux via des démarches de mutualisation.

Description du parcours d'accompagnement :

Durant douze mois s'échelonnant du mois de mai 2024 au mois de juin 2025, le parcours d'accompagnement vous offre :

- Un coaching personnalisé plus une banque d'heures pour du suivi entre les coachings ;
- Des séances préparatoires pour l'élaboration d'un plan d'action basé sur les étapes-clés d'un processus de mutualisation ;
- Des ateliers et formations regroupant l'ensemble des équipes. Par exemples :
 - *Communication bienveillante*
 - *Posture de collaboration*
 - *Gouvernance dans une démarche de mutualisation*
 - *Montage financier dans une démarche de mutualisation*
- Des ateliers et formations sur mesure que vous aurez identifiés pour répondre à vos besoins ;
- Des séances de codéveloppement avec les autres équipes qui font le parcours ;
- La possibilité d'échanger avec des personnes qui ont réalisées des initiatives de mutualisation avec un modèle similaire ou autour du même enjeu ;

* Les rencontres seront en présentiel mais la formule hybride sera offerte au besoin.

Engagements liés au parcours :

- Participer aux séances d'accompagnement de départ (cartographie des projets selon les étapes-clés d'un processus de mutualisation) ;
- Présence aux formations de groupe ;
- Répartir de façon équitable la charge de travail ;
- Participer aux accompagnements mensuels avec un.e coach dédié.e ;
- Investir une moyenne de 8h par mois au projet entre les rencontres planifiées ;
- Documenter, à l'aide des outils fournis, la démarche de développement ;
- Participer aux communications de diffusion des étapes charnières du développement des projets ;
- Partager les faits saillants du processus de réalisation et pistes d'action pour la suite de votre démarche lors de l'événement de clôture du parcours d'accompagnement ;
- Défrayer le coût de participation (seulement si vous êtes sélectionné.e) : 75\$ par équipe.

Calendrier :

Veillez noter que pour certaines étapes dans le calendrier, le nombre de rencontres, les dates et heures exactes seront déterminées avec les équipes sélectionnées.

Date limite de l'appel de projets : 19 avril 2024 à 12h

Dévoilement des projets : Première semaine de mai 2024

Séances préparatoires au parcours d'accompagnement :

Merci de réserver ces journées à votre agenda, les rencontres préparatoires se tiendront à l'intérieur de ces dates.

- 1- 13 mai
- 2- 23 mai
- 3- 3 juin
- 4- 4 juin
- 5- 5 juin
- 6- 6 juin

Début du parcours d'accompagnement : mi-septembre 2024

Fin du parcours d'accompagnement : mi-juin 2025

Soumettre un projet :

Vous avez jusqu'au 19 avril 2024 à 12h pour déposer une demande d'accompagnement à l'appel de projets en remplissant ce [formulaire](#).